

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 03 juin 2005 une note d'information simplifiée relative à une augmentation de capital réservée exclusivement aux salariés du Groupe BNP Paribas, dont les salariés du Groupe de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), au prix unitaire de EUR 42,30.

La note d'information simplifiée est complétée par la note d'opération définitive visée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en date du 13 mai 2005 sous la référence 05-388, par le document de référence déposé auprès de l'AMF le 25 février 2005 sous le numéro D.05-0151 et de son actualisation déposée le 24 mars 2005 sous le numéro D.05-0151-A01.

Un extrait de la note d'information simplifiée sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM, ainsi que la note d'opération, le document de référence et son actualisation précités, sont tenus à la disposition du public au siège de la BMCI.

Par ailleurs, ils seront disponibles sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/014/2005

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières